Délégation Alpes
www.cnrs.fr/alpes
25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9
T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

DEC160188DR11

Décision portant délégation de signature à Mme Violaine LOUVET, directrice de l'unité UMS3578 intitulée Grenoble Alpes Recherche-Infrastructure de CAlcul Intensif et de Données (GRICAD), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant création, pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2016, de l'unité UMS3578 intitulée Grenoble Alpes Recherche-Infrastructure de CAlcul Intensif et de Données (GRICAD) dont la directrice est Mme Violaine LOUVET;

DECIDE :

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Violaine LOUVET, directeur de l'unité UMS3578, à l'effet de signer, au nom délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005[1] susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

[1] soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 3 février 2016

Le délégué régional
Jérôme VITRE

Délégation Alpes
www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Je soussigné(e), ...Violaine LOUVET E-mail : Violaine.Louvet@univ-grenoble-alpes.fr Directeur de l'unité : UMS 3758 GRICAD

Code Unité : UMS 3758 Intitulé : Grenoble Alpes Recherche - Infrastructures de Calcul Intensif et de Donnees

Adresse : Bâtiment CNRS CETIA - 150 rue de la Chimie. BP 53 - 38041 Grenoble Cedex 9

❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire** :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 134 000 HT au 01/01/2014), dans la limite des crédits de l'unité,
- et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM **Grade et Fonction** (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature)	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 134 000 € HT)
Responsable de l'unité	LOUVET VIOLAINE IR HC		Oui	Oui	
Mandataire éventuel					
Mandataire éventuel					

Date : 26/01/2016

Document original à retourner au Délégué régional CNRS – Alpes – 25, rue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 9

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN – Tél. : 04 76 88 11 67 – Fax : 04 76 88 11 61 – E-mail : isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr